

Demande d'admission (informations au verso)

- Professionnel de l'électricité, enseignant, formateur
- Employeur de professionnels de l'électricité
- Institution d'enseignement offrant des formations en électricité et technologies connexes
- Partenaire commercial
- Parrain fondateur

Cotisations

Employeurs et leurs employés :

285\$ par année, plus taxes, incluant le premier professionnel de l'électricité inscrit, plus 85\$ (plus taxes) par professionnel de l'électricité additionnel inscrit.

Professionnel de l'électricité et enseignant (cotisation individuelle) :

98\$ par année, taxes incluses (4,26\$ TPS et 8,50\$ TVQ).

Institution d'enseignement :

213\$ par année (taxes incluses 9,26\$ TPS et 18,48\$ TVQ) incluant le premier enseignant, plus 98\$ (taxes incluses 4,26\$ TPS et 8,50\$ TVQ) par enseignant additionnel.

Parrain fondateur :

Entente individuelle.

Membre soutien – partenaire commercial :

Entente individuelle

Cotisation déterminée : _____ \$

Note : Compléter un formulaire par participant svp.

| | |
|-------------------------|---------------------------|
| Nom _____ | Prénom _____ |
| Entreprise _____ | Fonction _____ |
| Date de naissance _____ | Années d'expérience _____ |
| Adresse rés. _____ | Adresse travail _____ |
| Ville rés. _____ | Ville travail _____ |
| Code postal rés. _____ | Code postal travail _____ |
| Tél. rés. _____ | Tél. travail _____ |
| Cellulaire _____ | Pagelette _____ |
| Courriel Rés. _____ | Courriel travail _____ |

Activités et comités auxquels j'aimerais participer : _____

Modes de paiement

(Une facture vous sera expédiée après le paiement.)

- Paiement annuel par chèque
- Carte de crédit Visa Master Card Nom du détenteur de la carte : _____
Numéro de la carte : _____ Date d'expiration : _____

Obligatoire : Le membre s'engage expressément à discuter des affaires du RÉPEQ, ainsi que du contenu des activités et formations, exclusivement avec d'autres membres de l'association et avec ses patrons, à l'exception de promouvoir l'association à partir des informations écrites fournies par la direction.

DATE : _____ SIGNATURE : _____

Ce qu'est le réseau

Une association provinciale regroupant des professionnels de l'électricité de différents domaines.

Mission

- Développer la compétence des professionnels de l'électricité par l'organisation de formations d'appoint et de mise à niveau; promouvoir les formations de divers organismes;
- Sensibiliser ses membres à la sécurité en matière d'électricité pour soi et pour les collègues de travail;
- Mettre en lumière les principaux risques pour la santé liés à la pratique de leur métier;
- Informer le monde québécois de l'électricité sur les développements en matière d'électricité, ses nouvelles technologies et l'activité générale du secteur;
- Protéger le public utilisateur des installations électriques en s'assurant de leur installation et de leur fonctionnement dans le respect du code et des normes sur l'électricité;
- Faire connaître et reconnaître chaque métier de l'électricité auprès des employeurs et du public;
- Protéger les intérêts des membres de toutes les sphères d'activité;
- Représenter les professionnels de l'électricité auprès des autorités règlementaires et prendre position lorsque utile et/ou nécessaire.

Métiers pratiqués par les membres

- Électriciens (hors construction et de construction);
- Électromécaniciens, électrotechniciens et électroniciens industriels, etc;
- Ingénieurs en électricité et maintenance;
- Superviseurs de professionnels de l'électricité et gestionnaires;
- Enseignants et formateurs des métiers de l'électricité;
- Employeurs et associations d'employeurs;
- Fournisseurs de matériel et de services en électricité (parrains fondateurs, parrains, associés, etc.);
- Entreprises parallèles (fabricants de logiciels, etc.).

Avantages des membres

- Se donner des moyens pour être à jour en matière de compétence, de santé et sécurité au travail;
- Avoir accès à de l'information et de la formation d'appoint en bénéficiant de prix de faveur auprès de ses partenaires, dont l'*Institut Électricité Plus*;
- Être en communication avec d'autres professionnels de l'électricité par des rencontres et activités, par internet, etc.;
- Participation sans frais à 2 ou 3 activités de formation et d'information par année, selon la région;
- Faire connaître, reconnaître et représenter leur métier auprès des employeurs, du Ministère du Travail, de la CNESST, d'Emploi Québec, de la CCQ, de la Régie du bâtiment, de différents organismes gouvernementaux, d'Hydro-Québec, des Associations sectorielles paritaires des secteurs dans lesquels des professionnels de l'électricité sont employés, des institutions d'enseignement offrant des formations en électricité et technologies connexes, des différents syndicats regroupant des professionnels de l'électricité et d'autres associations afférentes.

Activités régulières

- Activités dans chaque région comptant 50 membres ou plus;
- Formations et conférences selon les demandes des membres, dont les 2 ou 3 par année sans frais, variant de 3 à 8 heures chacune;
- Attestations de formation fournies par l'*Institut Électricité Plus* chaque fois que le contenu le justifie;
- Participation volontaire à différents comités selon les intérêts particuliers de chacun.

Pour information supplémentaire, cliquer www.repeq.org

Notes :

1. Tout au long de ce formulaire, le masculin est utilisé avec une valeur de neutre, incluant les femmes et les hommes, dans le but d'alléger le texte.
2. Le RÉPEQ est géré par l'entreprise Créattitude inc, éditrice du magazine web *Électricité Plus*, d'où le partenariat entre les deux entités. Provisoirement, toute information concernant le RÉPEQ est hébergée sous la rubrique RÉPEQ dans le magazine.